



COMMUNE DE BAGNOLS

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

29 avril 2021

Date de convocation et d'affichage : 25 avril 2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15

Président : Jean-François FADY, maire

Secrétaire de séance élue : Audrey BARON-GUTTY

Membres présents à la séance : 12

Maire : Jean-François FADY

Adjointes et adjoints : Laurent GAY, Audrey BARON-GUTTY, Thierry TRONCY, Anne LEROUX

Conseillères municipales et conseillers municipaux : Bastien CARRON, Agnès FELLER, Marine FLORIMOND, Julien GUTTY, Rodolphe LEBRAVE, Patrick LEGRAIN, Joëlle PERRELLE

Membres absents excusés : 3

Richard BÉGHIN donne pouvoir à Patrick LEGRAIN, Éloïse VILLEMAGNE-GUILLARD donne pouvoir à Anne LEROUX, Catherine FORTUNE donne pouvoir à Anne LEROUX.

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf avril, à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de BAGNOLS, sous la Présidence de Monsieur Jean-François FADY, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10.

ORDRE DU JOUR

- Délibération pour transfert de compétence « Mobilité » aux communautés de communes
- Délibération pour transfert PLUI
- Point sur les décisions prises par délégation et point sur les arrêtés du maire
- Information des commissions
- Informations diverses

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Audrey BARON-GUTTY est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu et le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 mars 2021 ont été transmis par e-mail à l'ensemble du conseil municipal. Ils sont validés.

EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération N°20210429-01

OBJET : Transfert de compétence « Mobilité » aux communautés de communes

La loi d'orientation des mobilités prévoit la couverture intégrale du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité. Elle a notamment pour objectif l'exercice effectif de la compétence mobilité à la « bonne échelle » territoriale.

L'article 9 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 a modifié l'échéance avant laquelle les conseillers communautaires des communautés de communes devront délibérer pour proposer la prise de compétence d'organisation de la mobilité à leurs communes membres. Initialement prévue au plus tard le 31 décembre 2020, la date de la délibération du conseil communautaire avait ainsi été repoussée au 31 mars 2021.

Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, et notamment ses articles 8 et 14 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-5 ;

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2018-12-12-010, en date du 12 décembre 2018, constatant les statuts de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, en date du 24 mars 2021, proposant la modification de ses compétences ;

Considérant le contexte de création à venir (en application de l'article 14 de la loi d'orientation des mobilités) de l'établissement public local qui associera notamment, et à titre obligatoire, la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, cet établissement étant doté d'une mission d'autorité organisatrice des services de transport public de personnes réguliers et à la demande, des services de transport scolaires définis à l'article L. 3111-7 du Code des transports, et étant amené à se voir ainsi transférer à la date de sa création les services de transports préalablement organisés par les communes ;

Le conseil municipal,

DÉCIDE d'émettre un avis favorable à la modification des statuts proposée par le Conseil communautaire et de transférer sa compétence en matière de mobilité à la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées afin que celle-ci devienne autorité organisatrice de la mobilité, conformément à l'article L. 1231-1 du Code des transports.

Vote,

Unanimité,

La délibération est adoptée.

Délibération pour le transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité – sans objet

Les collectivités qui ont délibéré en fin d'année pour s'opposer au transfert de la compétence PLU n'ont pas besoin de renouveler leur décision. La loi du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence valide les délibérations prises depuis le 1^{er} octobre 2020 pour s'opposer au transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité. Le conseil municipal a pris la délibération n°20201002 du 15 octobre 2020 d'opposition au transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité. Il n'y a donc pas lieu de prendre une nouvelle délibération.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION ET DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêtés du maire :

- Arrêté 2021-031 portant mise à jour de l'annexe SUP du PLU suite à l'inscription de l'église Saint-Blaise au titre des Monuments historiques
- Arrêté 2021-030 de stationnement rue du presbytère pour NÉ
- Arrêté 2021-029 d'opposition à la DP 069 017 21 00009 pour GUTTY
- Arrêté 2021-028 pour des travaux pour des trottoirs réalisés rue de la Pompe par Eiffage

- Arrêté 2021-027 pour interdiction de circulation pour la réalisation d'enrobé route du Divin par EIFFAGE
- Arrêté 2021-026 de non opposition à la DP 069 017 21 00010 pour CHENEVIER
- Arrêté 2021-025 de clôture de régie de recettes pour la cantine et la garderie
- Arrêté 2021-024 d'alignement du chemin des Taillis - parcelle A693
- Arrêté 2021-023 d'opposition à la DP 069 017 21 00006 pour EDF ENR GAGNAIRE
- Arrêté P2021-003 portant attribution de points d'indices majorés en avril 2021 pour le personnel communal

Information : possibilité de prendre un arrêté de servitude pour le déploiement de la fibre optique

Décisions prises par le maire par délégation :

- Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Amendes de police » pour des actions liées à la sécurité (barrières école, signalisation) – Partenariat territorial Département du Rhône
- Demande de subvention Mobilier et jeux école – Partenariat territorial Département du Rhône
- Demande de subvention Remplacement fenêtres – Partenariat territorial Département du Rhône
- Demande de devis avocat pour conseil sur modification de l'OAP du PLU

INFORMATIONS SUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DE JUIN 2021

Une circulaire vient d'être reçue précisant les modalités d'organisation de ce double scrutin en période de pandémie. Le bureau de vote se tiendra salle des Deux Joseph, il y aura un espace pour les élections départementales et un espace pour les élections régionales. Cette organisation demande le double d'assesseurs qu'habituellement. Une réflexion est en cours pour allonger les créneaux de permanence et solliciter des assesseurs vaccinés ou immunisés parmi les habitants de Bagnols. L'Etat a fourni du matériel sanitaire, notamment du gel hydroalcoolique.

INFORMATIONS DES COMMISSIONS

Point effectué par Jean-François FADY

Mme Petit conteste sa révocation du personnel communal devant le tribunal administratif.

La commission Personnel communal prépare la mise en place du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire pour tous les agents. Les fiches de poste pour chacun des agents sont en cours d'élaboration et de finalisation par les élus référents.

Dans le cadre du projet du Plan 3, un avocat a été consulté pour finaliser les documents pour modifier l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) du PLU relative au quartier du Plan.

Point effectué par Laurent GAY

Les vêtements professionnels pour les agents techniques ont été reçus.

De nombreux travaux d'entretien sont en cours.

Les travaux pour l'enrobé rue de la Pompe commencent lundi 3 mai. Le SAVA sollicite la mairie pour le recensement des abonnés sur la commune. Pour le SIEVO, les travaux sont finis au Divin.

La commission Fleurissement prépare un dossier « haie champêtre » auprès de la CCBPD et les plantations Rue du Pigeonnier sont terminées.

Le dossier CEREMA a été rempli, il concerne les ponts et murs (recensement des ouvrages d'art).

Point présenté par Audrey BARON-GUTTY

La commission Coopération territoriale de la CCBPD effectue un état des lieux des actions mutualisées sur le territoire et prépare un schéma de mutualisation pour favoriser les actions mutualisées sur le territoire. Un élu de la CCBPD va venir présenter le Pacte de gouvernance au conseil municipal.

Une consultation a été lancée via la lettre infos électronique dans le but de faire remonter des expériences et des idées à propos de l'aménagement du carrefour du Plan.

Des consultations de restaurateurs d'objets d'art sont en cours pour établir des devis pour la conservation des objets protégés. L'accord-cadre relatif au marché pour la rénovation de l'église est en cours de finalisation pour une publication sur une plateforme de marchés publics.

Afin de faciliter l'archivage et les recherches dans les actes, la mairie a acheté le logiciel Del'Archives, l'indexation des arrêtés et des délibérations est en cours.

Point présenté par Thierry TRONCY

Le projet d'aménagement Mairie/Poste avance : cahier des charges, consultation des architectes, présentation au groupe de travail, grille d'évaluation → prochaine réunion de travail le 4 mai.

Le 23 octobre 2021 de 9h à 13h, un géo événement sera organisé par la mairie et l'association Mémoire et Patrimoine dans le but de faire découvrir les boucles Geopark, avec un point d'étape à la table d'orientation et, en fin de parcours, l'inauguration du totem Geopark. Sont prévus des ateliers enfants dans la salle des Deux Joseph.

Projet de développement d'un cheminement piétonnier Rue de la Pompe

Proposition de création d'un groupe de travail pour recenser et actualiser la signalétique des activités professionnelles

Point présenté par Anne LEROUX

La facturation cantine/garderie sur la période mars/avril a été effectuée dès le début des vacances et un travail a été effectué pour optimiser l'utilisation de la tablette avec report des inscrits afin de gagner du temps et faciliter les opérations.

Une réflexion sur l'avenir de la cantine a été enclenchée : élaboration de questionnaires de satisfaction auprès des enfants et des parents ; rencontre avec homologues dans les autres communes pour connaître le fonctionnement de leur cantine.

Lors de la réunion Commission Scolaire du 27 avril, plusieurs points ont été soulevés en vue de la révision du Règlement Intérieur pour avis du conseil municipal en juin.

Formation : Nadège ARRICOT et Anne LEROUX ont participé à un webinaire sur l'élaboration du plan de maîtrise sanitaire. Sarah RENAUD, Fanny VIOLLE et Céline DUCREUX seront en formation « Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) » à Alix les mercredis 19 et 26 Mai.

Plusieurs réunions successives du Conseil d'Administration du SIVU de l'EHPAD Jean Borel ont eu lieu en mars et avril avec de nombreuses tensions même si au final le compte de gestion, le compte administratif, l'affectation du résultat 2020 et le Budget Primitif 2021 ont été approuvés.

QUESTIONS DIVERSES

- Célébration du 8 mai par chaque commune en comité restreint (moins de 6 personnes)
- Dates des prochains conseils municipaux : jeudi 10 juin 20h00 et jeudi 22 juillet 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

La secrétaire de séance,


Audrey BARON-GUTTY

Le Maire,


Jean-François FADY